

HIS-4021 HISTOIRE NUMÉRIQUE EN MILIEUX DE PRATIQUE (3 CR.)

PROFESSEUR.E.S

BENJAMIN DERUELLE DERUELLE.BENJAMIN@UQAM.CA
JULIA POYET POYET.JULIA@UQAM.CA
NATASHA ZWARICH ZWARICH.NATASHA@UQAM.CA

Séances de cours EN LIGNE - SYNCHRONES

- Jeudi de 14h à 17h du 4 janvier au jeudi 22 avril
- Jeudi de 13h30 à 17h le 29 avril
- Pas de cours la semaine du 1er mars
- Liens ZOOM à venir (voir Moodle)

Table des matières

1	Description du cours	2
2	Sommaire du contenu	2
3	Formules pédagogiques	2
4	Évaluations	2
5	Sommaire des évaluations – Pondération	4
5.1	Règlements pédagogiques du département d'histoire	5
6	Calendrier du cours	6
7	Modalités du cours	8
7.1	Modalités de reprise en cas d'absence à une évaluation	8
7.2	Modalités de remise des travaux	8
7.3	Modalités de consultation des travaux et des examens	8
7.4	Modalités d'évaluation de la langue	8
7.5	Modalités d'évaluation des enseignements	8
8	Règlements et politique	9
8.1	Règlement no 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat	9
8.2	Politique no 16 contre le harcèlement sexuel / Politique no 42 contre le harcèlement psychologique	9
9	Compétences professionnelles en enseignement	10

1 DESCRIPTION DU COURS

Ce cours a pour objectifs d'amener les étudiantes et les étudiants à s'interroger sur l'apport du numérique à l'histoire en milieu de pratique (institutions d'enseignement, musées, organismes en patrimoine, services d'archives, etc.). Il permettra aux étudiants de s'initier à l'utilisation de logiciels et applications numériques pertinents aux professionnelles et professionnels en histoire, notamment dans le cadre de la diffusion d'une étude scientifique, d'un enseignement, d'une exposition, etc. Ce cours a également pour objectifs d'accroître les compétences numériques des étudiants en histoire ainsi que de développer leur capacité d'analyse critique des applications informatiques utilisées en histoire.

Le cours mettra en lumière les liens entre les problématiques et les méthodes informatisées de traitement des données historiques, en montrant comment les problématiques orientent la recherche d'une part, et comment la disponibilité d'outils informatiques permet l'élargissement des problématiques d'autre part.

2 SOMMAIRE DU CONTENU

Ce cours propose aux étudiants une réflexion sur les enjeux du numérique en histoire ainsi qu'une exploration d'outils numériques. Plus précisément, il propose :

- de réfléchir à l'utilisation de sources numériques en histoire;
- de découvrir différents logiciels et applications à la disposition des chercheuses et chercheurs en sciences humaines;
- de s'initier au fonctionnement de ces différents logiciels et applications dans la perspective de leur utilisation dans des contextes précis liés à l'histoire comme discipline scientifique et d'enseignement;
- d'apprendre à structurer des données de recherche en bases de données.

3 FORMULES PÉDAGOGIQUES

Toute stratégie permettant la construction des savoirs des étudiant.e.s sera utilisée : lectures, projections audiovisuelles, études de cas, ateliers, etc... Notons que l'approche pédagogique favorisée dans ce cours implique un engagement constant de la part de l'étudiant.e dans la réalisation des activités en séances comme des travaux et lectures à réaliser entre les séances de cours synchrones.

4 ÉVALUATIONS

THÈME 1 : critiquer

≠ **Présentation orale du sujet (10 pts) - Équipe (20 minutes de présentation + période de questions de 10 minutes)**

Objectif :

Cet exercice évalue l'appropriation par les étudiantes et les étudiants des réflexions, méthodes et outils présentés dans le premier bloc de cours. Il évalue leur esprit critique et leur capacité à appliquer aux ressources du web l'analyse critique que l'historien ou l'historienne applique traditionnellement aux sources historiques. Il évalue enfin leur capacité à travailler en équipe et à présenter un travail à l'oral de manière claire et structuré. Cet exercice représente une étape essentielle dans la réalisation du travail de fin de session.

Démarche :

Les étudiantes et étudiants présenteront oralement et de manière critique leur sujet de travail de session dans un exposé qui contiendra :

- une introduction composée de la présentation du sujet et de son intérêt dans le cadre du cours (analyse critique et diffusion de la connaissance historique) ;
- un développe présentant le sujet de manière précise, ses enjeux historiques et historiographiques (le problème soulevé par le sujet), et de ce que les étudiantes et étudiants chercheront à démontrer dans leur travail de fin de session ;
- une conclusion mettant en avant les attentes des étudiantes et étudiants.

À l'issue de cette présentation, les participant.e.s aux cours les questionneront sur leur sujet et leur présentation.

À l'issue de cette présentation, la manière dont ils et elles comptent étudier leur sujet dans leur travail de fin de session devra avoir été présentée de manière claire et explicite.

Évaluation :

Cet exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes ; plan et arguments pertinents et structurés ; analyse cohérente et documentée ; qualité de la langue orale*.

THÈME 2 : créer

- **Wiki ou wordpress et première ébauche de webographie, première ébauche de bibliographie (20 pts.) – Individuel**

Wordpress contenant première ébauche de webographie et de bibliographie.

Objectif :

Cet exercice vise à, selon la problématique choisie, créer un contenu historique et à produire une webographie et/ou une bibliographie commentée qui sera utilisée pour produire la capsule à la fin de la session.

Démarche :

À l'aide d'un Wordpress, les étudiantes et étudiants commenceront à construire leur dossier de mise en contexte de la capsule (voir Combo thème 3, B). À cette étape les étudiantes et étudiants travailleront spécifiquement sur leur sujet et leur problématique pour produire du contenu historique (article) fondé sur une recherche documentaire dont la qualité et de la pertinence de l'information trouvée auront évalué.

Cet article devra être constitué :

- d'une introduction problématisée ;
- d'un développement comprenant l'identification d'images ou de supports visuels pertinents selon la problématique choisie ;
- d'une conclusion ;
- d'une webographie et bibliographie.

Évaluation :

Cet exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect des consignes, respect de la démarche de recherche, cohérence de la structure générale, qualité de la langue *.

COMBO THÈME 3 : diffuser

- **A. Première ébauche de scénario (20 pts) - Équipe**

Objectif :

Cet exercice a pour but d'initier les étudiantes et les étudiants à la "scénarisation de l'Histoire" et de porter un premier regard critique sur le scénario de la capsule qu'ils et elles doivent réaliser pour la fin de la session.

Démarche :

Les étudiantes et étudiants devront construire l'ébauche de scénario de la capsule qu'ils et elles auront à réaliser pour la fin de la session et la (l'ébauche) remettre à la mi-session sur moodle de façon à pouvoir porter par la suite un regard critique sur cette ébauche avec le soutien d'un.e professeur.e.

Cette ébauche devra se présenter en respectant les paramètres définis lors de la séance de cours consacrée à la scénarisation.

Évaluation :

Cet exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect des consignes, respect de la démarche de scénarisation, cohérence de la structure générale, qualité de la langue *.

- **B. Dossier de mise en contexte de la capsule (20 pts) - Équipe (écrit + Oral de 5 minutes suivi de 5 minutes de questions de précisions)**

Objectif :

Les apprentissages des étudiantes et étudiants seront en partie validés sur la constitution d'un dossier dans lequel ils et elles s'interrogeront sur la place d'un sujet historique sur Internet. La réalisation du dossier doit les amener à réfléchir sur les enjeux et les processus d'écriture de l'histoire sur Internet, sur la cristallisation de débats sociaux autour de certaines figures, moments ou thématiques historiques, ainsi que sur leur récupération politique, voire idéologique. Elle doit les amener à développer leur esprit critique et à maîtriser les outils méthodologiques de l'histoire afin de se mouvoir sur le web non seulement en historien ou historienne, mais aussi en citoyen et citoyenne éclairé.e.

Démarche :

Les étudiantes et étudiants seront donc invité.e.s à choisir dès les premières semaines du cours un sujet historique porteur de débats historiographiques ou sociétaux. Ils et elles privilégieront les figures controversées de l'histoire, des thématiques qui ont fait l'objet de récupérations politiques ou idéologiques, ou encore des sujets dont la mémoire est au cœur des débats sur les places respectives de l'histoire et de la mémoire dans la société. Ils et elles travailleront ce sujet tout au long du semestre dans l'objectif de produire une capsule vidéo d'une douzaine de minutes qui sera présentée, visionnée et discutée par l'ensemble du groupe lors de la dernière séance de cours. Un bref résumé sera présenté oralement avant la diffusion de la capsule lors de la dernière séance de cours.

Le dossier de présentation se devra être constitué :

- d'une introduction sur le modèle de l'introduction de dissertation historique (≈2000 signes) ;
- d'une première partie dans laquelle sera présenté le protocole de recherche (≈5000 signes) ;
- d'une partie d'analyse des débats en œuvre sur Internet autour du sujet (≈7000 signes) qui reposera sur l'analyse critique d'au moins 3 sites web¹ ;
- d'une conclusion (≈1000 signes) ;
- des annexes (bibliographie, webographie ...).

Évaluation :

Cet exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect de la démarche et des consignes ; plan et arguments structurés ; analyse cohérente et documentée ; qualité de la langue orale et écrite*.

- **C. Capsule (30 pts) - Équipe (Capsule audiovisuelle de 12 minutes en format mp4)**

Objectif :

Cet exercice a pour but de proposer aux étudiants et étudiantes une expérience "originale" de diffusion des résultats d'une recherche historique à travers la réalisation d'une "production numérique" (format mp4) qui prendra la forme d'une capsule audiovisuelle d'une douzaine de minutes.

Démarche :

Les étudiantes et étudiants devront réaliser une capsule audiovisuelle sur un sujet historique porteur de débats historiographiques ou sociétaux. Cette capsule sera mise en contexte (oralement), visionnée et discutée par l'ensemble du groupe lors de la dernière séance de cours.

Évaluation :

Cet exercice sera corrigé en fonction des critères suivants : respect des consignes, respect de la démarche de scénarisation, cohérence de la structure générale, qualité de la langue*.

5 SOMMAIRE DES ÉVALUATIONS – PONDÉRATION

Types de travaux	Pondération (%)	Date de remise ou d'examens
Présentation du sujet ...	10	18 février
Ébauche de scénario	20	18 mars
Wiki/wordpress	20	1er avril
Mise en contexte de la capsule	20	29 avril
Capsule vidéo	30	29 avril

¹Critique d'un site web

Cet exercice évalue l'appropriation par les étudiantes et les étudiants des réflexions, méthodes et outils présentés dans le premier bloc de cours. Il évalue leur esprit critique et leur capacité à appliquer aux ressources du web l'analyse critique que l'historien ou l'historienne applique traditionnellement aux sources historiques. Le but ne sera non pas de déterminer s'il s'agit d'un « bon » ou d'un « mauvais » site, mais d'expliquer comment l'historien ou l'historienne doit se positionner par rapport à son contenu pour en faire une analyse éclairée et pertinente.

À l'aide des grilles vues en cours, les étudiantes et les étudiants devront donc « critiquer » un/deux site.s web en lien avec le sujet qu'ils et elles auront choisi pour leurs travaux de session. Ils et elles présenteront le résultat de leur analyse critique dans la partie « analyse des débats en œuvre sur Internet autour du sujet problématisé » de leur dossier de mise en contexte.

5.1 RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Le département d'histoire a adopté certaines lignes de conduite concernant l'évaluation ([Règlements pédagogiques](#)) :

- afin d'appliquer le principe de l'évaluation continue, un cours comporte au moins trois évaluations;
- pour réussir le cours, les étudiantes et les étudiants doivent, obligatoirement, réaliser toutes les activités prévues;
- l'évaluation orale est établie conformément à la résolution AD 20-05-01-71 votée par l'Assemblée départementale, soit :
 - un maximum de 20 % peut être attribué à la participation des étudiants.es au cours, incluant les interventions lors de discussions en classe, la participation à une activité pédagogique, etc.;
 - pour les cours siglés HIS1000, HIS2000 et HIS4000, l'évaluation des prestations orales ne peut dépasser les 33% de la note;
 - pour les cours HIS500X, HIS5000 et HIS6000, compte tenu de leur finalité pédagogique qui inclut la formation à la prise de parole scientifique, un exposé oral ne pourra dépasser les 50% de la note, conformément au Règlement no 5.
- les cours d'introduction comportent un examen écrit en classe, portant sur l'ensemble de la matière et dont la pondération varie entre 25% et 40% de la note globale;
- la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit;
- les travaux collectifs, s'il y a lieu, doivent toujours prévoir la répartition des tâches entre les étudiantes, les étudiants;
- conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable;
- seul un motif sérieux (par exemple, maladie, accident, décès de parent proche, accouchement) peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat;
- dans le cas des activités de recherche individuelle (HIS 5790), une entente, signée par la professeure, le professeur et l'étudiante, l'étudiant, est déposée au département au début de la session; cette entente précise le sujet de la recherche, les sources qui seront utilisées et les modalités d'évaluation;
- les notes attribuées à chacune des étapes de l'évaluation sont exprimées en chiffres et converties à la fin du cours en lettres, selon le barème suivant :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 87 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

6 CALENDRIER DU COURS

La progression des apprentissages se décompose en 5 temps, 5 intentions. Chacune de ces intentions nécessite un temps de préparation par l'étudiant.e (AVANT), une ou plusieurs séances synchrones (SÉANCE) et des lectures (ou autres) complémentaires (APRÈS). Chaque étudiant.e devra organiser son horaire en fonction de ces « balises ».

Légende : Capsule vidéo Discussion Texte écrit Évaluation
 Atelier ou conférence-atelier Présentation théorique Soutien Méthodologie

Cours	Date	QUOI	À rendre
Mise en situation La mission : réaliser une capsule vidéo			
AVANT À consulter en prévision de la séance du 14 janvier		<ul style="list-style-type: none"> ● <input checked="" type="checkbox"/> « Plan de cours » (15 min.) 	
SÉANCE	14 janvier 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil (10 min.) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Présentation du plan de cours (20 min.) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Les consignes, les grands principes en trois temps (1h30) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréhender internet en historien.ne : critiquer, penser, produire le savoir historique sur le Web ▪ Créer et gérer les ressources numériques : pour la création d'un contenu historique de qualité et pérenne ▪ Diffuser/Former : La didactique, un triangle en 3D = une pyramide ! Apprendre et enseigner l'histoire : principes et concepts fondamentaux <input checked="" type="checkbox"/> Question/réponse et entente d'évaluation (20 min.) 	
SÉANCE	21 janvier 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil (5 min.) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Formation logiciel de montage (env. 3 h) 	
Thème 1 Critiquer			
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 28 janv.		<input checked="" type="checkbox"/> Lecture individuelle : Yves GINGRAS, « L'historien dans la cité : l'objectivation contre l'instrumentalisation », <i>Bulletin d'histoire politique</i> , vol. 22, n° 3, 2014, pp. 265-286. (voir Moodle)	
SÉANCE	28 janvier 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ <input checked="" type="checkbox"/> Les cadres d'une recherche scientifique (1h30) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Méthodologie : présentation du sujet (30 min.) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Le choix du sujet (1h) 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 4 fev.		<input type="checkbox"/> Lecture individuelle : À VENIR	
SÉANCE	4 février 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ <input checked="" type="checkbox"/> Chercher et critiquer l'information sur le web 1/2 (1h30) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Méthodologie : présentation de l'analyse critique de site (30 min.) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Le choix des sites (1h) 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 11 fev.		<input checked="" type="checkbox"/> Lecture individuelle : À VENIR	
SÉANCE	11 février 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ <input checked="" type="checkbox"/> Chercher et critiquer l'information sur le web 2/2 (1h30) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Préparation de la présentation (1h30) 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 18 fev.		● <input checked="" type="checkbox"/> Présentation orale	
SÉANCE	18 février 14h-16h	○ <input checked="" type="checkbox"/> Présentation orale des étudiantes et étudiants : présentation du sujet	
SÉANCE	18 février 16h-17h	○ <input checked="" type="checkbox"/> Encadrement technique : wordpress / Wiki	
Intermède Scénariser l'Histoire			
SÉANCE	25 février 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil (10 min.) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Scénariser l'Histoire (1h30) ○ <input checked="" type="checkbox"/> Scénariser l'Histoire (1h) 	
Thème 2 Créer et gérer les ressources numériques			

AVANT À réaliser en prévision de la séance du 11 mars.		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Ébauche de scénario 1/2 	
SÉANCE	11 mars 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Création de contenu historique numérique (1h30) ○ ☑ Méthodologie : présentation de la création d'un wordpress (30 min.) ○ ☑ Travail pratique (1h) 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 18 mars.		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Ébauche de scénario 2/2 ☑ « Amnésie numérique » 	
SÉANCE	18 mars 14h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Gérer les ressources historiques numériques (2h) ○ ☑ Wiki (1h) 	☐ COMBO 3 A
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 25 mars		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Wiki (avancer sur le travail à remettre) 	
SÉANCE	25 mars 14h-16h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Préserver les ressources historiques numériques. Les enjeux de la préservation (2h) 	
SÉANCE	25 mars 16h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Encadrement technique 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 1er avril		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Wiki 	
SÉANCE	1er avril 14h-16h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Préserver les ressources historiques numériques. Les outils de la préservation (2h) 	☐ Thème 2
Thème 3 Diffuser (former)			
AVANT À consulter en prévision de la séance du 8 avril		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Lecture individuelle du chapitre pigé (1h) ☑ Weinburg (30 min.) 	
SÉANCE	8 avril 14h-16h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil (5 min.) ○ ☑ La PH : les ingrédients, les ustensiles et la recette de beigne ! 	
SÉANCE	8 avril 16h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Scénario : les choix au montage 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 15 avril		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Capsule 	
SÉANCE	15 avril 14h-16h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil (5 min.) ○ ☑ Les outils numériques de l'histoire enseignée, objet d'apprentissage : transmettre des connaissances, développer des compétences (1h50) 	
SÉANCE	15 avril 16h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Présentation orale 	
AVANT À réaliser en prévision de la séance du 22 avril		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Plan détaillé de la mise en contexte de la capsule ☑ Capsule 	
SÉANCE	22 avril 14h-16h	<ul style="list-style-type: none"> ○ Accueil ○ ☑ Si j'étais prof. d'histoire et que je travaillais avec une capsule « critique » (2h) 	
SÉANCE	22 avril 16h-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☑ Encadrement technique 	
Conclusion			
AVANT À finaliser en prévision de la séance du 29 avril		<ul style="list-style-type: none"> ☑ Mise en contexte ☑ Capsule 	
SÉANCE	29 avril 13h30-17h	<ul style="list-style-type: none"> ○ ☐ Mise en contexte et ☐ présentation des capsules vidéo de fin de session (45 min./équipe) 	COMBO 3 B et C

7 MODALITÉS DU COURS

7.1 MODALITÉS DE REPRISE EN CAS D'ABSENCE À UNE ÉVALUATION

Seul un motif sérieux peut justifier une absence à l'examen. L'étudiant, l'étudiante devra fournir les pièces justificatives motivant son absence dans un délai raisonnable. Dans l'éventualité d'une absence non motivée, la note « 0 » sera inscrite comme résultat – [Règlements pédagogiques](#).

7.2 MODALITÉS DE REMISE DES TRAVAUX

Conformément à la résolution AD-17-03-24-54, en l'absence d'un accord préalable, les travaux remis en retard seront pénalisés de 5 % par jour ouvrable – [Règlements pédagogiques](#).

7.3 MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX ET DES EXAMENS

Les travaux corrigés sont remis sur moodle.

7.4 MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA LANGUE

Extrait du [Guide](#) - La correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale d'histoire, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit.

7.5 MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Avec un objectif d'augmenter la participation étudiante au processus d'évaluation des enseignements, la Politique n° 23 d'évaluation des enseignements prévoit que l'évaluation se réalise en ligne, mais dans un moment de 20 à 30 minutes réservé à cette fin à l'intérieur d'une séance de cours qui, pour les cours à horaire régulier, serait vers la 12e ou 13e semaine du trimestre. Les étudiantes et étudiants pourront remplir le questionnaire d'évaluation en accédant au site d'évaluation des enseignements à l'aide d'un ordinateur portable ou d'une tablette (<http://www.evaluation.uqam.ca/>).

8.1 RÈGLEMENT NO 18 SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE - PLAGIAT

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e), l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement n° 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

8.2 POLITIQUE NO 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL / POLITIQUE NO 42 CONTRE LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE

La Politique n° 16 contre le harcèlement sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

La Politique n° 42 contre le harcèlement psychologique : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement psychologique :

- Abus de pouvoir ou d'autorité
- Conflit relationnel
- Incivilité

Pour de plus amples informations : vous réferez à la [Politique n° 16](#) et la [Politique no 42](#).

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514 987-3000, poste 0886
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS Trêve pour Elles – point de services à l'UQAM : 514 987-0348; calacs@uqam.ca ; www.trevepourelles.org
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : 514 987-3185, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131

9 COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES EN ENSEIGNEMENT

Légende **P** : les objectifs premiers du cours recourent l'ensemble de la compétence ciblée.

X : des liens peuvent être faits avec certaines composantes de la compétence ciblée.

Niveau de **sensibilisation** par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante établit un premier contact avec le comportement professionnel qui est attendu. Il ou elle est capable de le reconnaître à travers des opérations reliées à la pratique professionnelle, de comprendre la perspective dans laquelle il ou elle s'inscrit par rapport à la compétence concernée

Niveau de **consolidation** par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante est capable de manifester le comportement professionnel attendu dans certaines circonstances, de façon adéquate et appropriée à la situation

Niveau de **maîtrise** par rapport aux manifestations attendues = L'étudiant ou l'étudiante maîtrise le comportement professionnel attendu lorsque requis par la situation, et ce, de façon adéquate.

Compétences	Composantes	Traces
Compétence 1 : P Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoir ou de culture dans l'exercice de ses fonctions Maitrise	<ul style="list-style-type: none"> de comprendre les différents savoirs à enseigner (disciplinaires et curriculaires) de telle sorte qu'ils puissent favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; de manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et d'en apprécier les potentialités et les limites ; de manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner de telle sorte qu'ils puissent favoriser la création de liens significatifs chez l'élève ; de construire des liens, dans les activités d'apprentissage proposées, avec la culture des élèves. 	Tous les travaux
Compétence 2 : P Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante Maitrise	<ul style="list-style-type: none"> de maîtriser les règles et les usages de la langue orale et écrite de manière à être compris par l'ensemble de la communauté francophone ou anglophone ; de s'exprimer dans une langue correcte avec l'aisance, la précision, l'efficacité et l'exactitude qui conviennent à ce que la société attend d'une professionnelle ou d'un professionnel de l'enseignement. 	Tous les travaux
<i>"la correction du français fait toujours partie des critères d'évaluation ; conformément à la résolution AD-93-05-28-061 votée par l'Assemblée départementale, la correction de la langue (orthographe, syntaxe, mauvaises tournures, termes impropres et autres imperfections) compte pour un pourcentage minimum de 10% de l'évaluation de chaque travail ou exercice écrit". Lors de ses interventions à l'oral et dans les travaux écrits qu'elle/il réalise dans le cadre du cours, l'étudiante ou l'étudiant s'exprime avec un langage soutenu et utilise les termes du vocabulaire relatif à la discipline.</i>		
Compétence 8 : P Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel Consolidation	<ul style="list-style-type: none"> de manifester un esprit critique et nuancé par rapport aux avantages et aux limites véritables des TIC comme soutien à l'enseignement et à l'apprentissage ; de disposer d'une vue d'ensemble des possibilités que les TIC offrent sur les plans pédagogique et didactique, notamment par l'intermédiaire des ressources d'Internet, et de savoir les intégrer de façon fonctionnelle, lorsqu'elles s'avèrent appropriées et pertinentes, dans la conception des activités d'enseignement-apprentissage ; d'utiliser efficacement les possibilités des TIC pour les différentes facettes de son activité intellectuelle et professionnelle : communication, recherche et traitement de données, évaluation, interaction avec des collègues ou des experts, etc. ; de transmettre efficacement à ses propres élèves la capacité d'utiliser les TIC pour soutenir de façon critique et articulée la construction personnelle et collective des savoirs. 	Tous les travaux
Compétence 11 : P S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel Consolidation	<ul style="list-style-type: none"> de repérer, de comprendre et d'utiliser les ressources (littérature de recherche et littérature professionnelle, réseaux pédagogiques, associations professionnelles, banques de données) disponibles sur l'enseignement ; de préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver ; de mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement ; d'entreprendre des projets de recherche sur des aspects ciblés de son enseignement. 	Tous les travaux

Note : Les cours assurent l'acquisition des connaissances, des habiletés (mises en situation) et attitudes (réflexions, rétroactions) requises au développement d'une compétence. Les stages/pratiques supervisées et les activités synthèses en assurent l'intégration et la maîtrise (situations vécues).

